

Image not found or type unknown



Partage des allocations familiales

Par **criscan47**, le **11/04/2014** à **16:47**

[fluo]BONJOUR[/fluo] **marque de politesse**rnJ'ai fait une demande à la CAF de mon département pour le partage des allocations familiales suite à un jugement du JAF. En effet la garde de nos enfants se trouve partagée a savoir un enfant avec le père et un avec la mère. Les allocations familiales sont perçues par la mère qui ne veut pas les partager. Il semble que la CAF ne veuille pas se prononcer sur le partage quel peut être mon recours.rnrn[fluo]**pas de Merci ...[/fluo]**donc pas de réponse ...